

ABONNEMENT.

Saumur :
Ann. . . . . 30 fr.
Six mois . . . . . 16
Trois mois . . . . . 8
Poste :
Ann. . . . . 35 fr.
Six mois . . . . . 18
Trois mois . . . . . 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires;
A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 30 c.
Réclames, — . . . . . 30
Faits divers, — . . . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et de ne pas payer
sans restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFITE et Co,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

26 Février 1876.

Chronique générale.

Les journaux prussiens continuent à
chanter victoire à propos des élections de
dimanche dernier. La Gazette de l'Allemagne
du Nord, organe de M. de Bismark, assure
les citoyens Gambetta, Lockroy et autres de
toute sa sympathie, s'ils restent fidèles à
leur promesse « de commencer immédiate-
ment la lutte contre les cléricaux. » Les écri-
vains de la Wilhelmstrasse se réjouissent
outre mesure dans l'espoir que les nouvel-
les Chambres voteront le retrait de la loi sur
l'enseignement supérieur. Ils promettent de
vivre en paix avec « la nouvelle majorité,
dont les organes ont déjà donné au mot re-
vanche une interprétation dont la Prusse n'a
pas à se plaindre. »

La Gazette d'Augsbourg, non moins satis-
faite du résultat du scrutin, entonne un di-
lhyrambe en l'honneur de M. Gambetta,
« cet homme d'Etat dont le génie a su ins-
pirer le respect même aux cercles conserva-
teurs. » En même temps, elle donne libre
cours à sa rancune contre M. Buffet,
dont elle se plaît à faire un portrait di-
gne de figurer dans les colonnes des jour-
naux radicaux, où nous le verrons peut-
être.

La Gazette de Cologne du 23 février est d'a-
vis que nos élections contribueront à établir
en Europe la paix religieuse par la défaite
qu'elles viennent d'infliger aux ultramon-
tains. Étant donné, dit-elle, le caractère in-
ternational de la lutte dont la France et l'Es-
pagne viennent d'être le théâtre, ces élec-
tions ne peuvent pas manquer d'ébranler
fortement les positions ultramontaines, mé-
me en Allemagne.

La Gazette de l'Allemagne sera bientôt re-

venue de cette illusion. Les alliés français
de M. de Bismark ne feront pas ce qu'ils
voudront chez nous, et l'appui qu'ils donne-
ront à la Prusse ne découragera pas les ca-
tholiques allemands.

Une dépêche de Madrid nous apprend
que notre ambassadeur en cette ville a féli-
cité don Alphonse à l'occasion du triomphe
de ses armes.

Cela n'a rien que de conforme à la poli-
tique de M. le duc Decazes. Tant qu'il res-
tera ministre des affaires étrangères, il y
aura toujours des ambassadeurs à Madrid
pour féliciter l'Espagne d'être aux mains de
n'importe qui plutôt que sous le gouverne-
ment de son roi légitime.

En France, il n'a pas manqué non plus
de politiques pour préférer tout, le radica-
lisme lui-même, au roi.

La nouvelle du désistement de M. Chau-
ffour, en faveur du duc Decazes, était au
moins prématurée. Le comité républicain
qui patronne M. Chauffour adresse aux
journaux républicains la communication
suivante :

« Quelques journaux, entre autres le Petit
Moniteur et le Petit Journal, qui ont soutenu
la candidature de M. le duc Decazes, ont
annoncé le désistement de M. Chauffour.
Cette nouvelle est inexacte; M. Chauffour
n'a pas donné son désistement. »

Il paraît que M. Chauffour n'entend nul-
lement céder la place à M. le duc Decazes,
dont la majorité relative n'est pas considé-
rable et dont le républicanisme récent ne lui
inspire pas confiance. Mais les thuriféraires
du ministre des affaires étrangères espèrent
que M. Gambetta, dont l'influence est gran-
de, daignera prendre sous sa protection le
ministre qui a rappelé l'Orénoque et amené,
par ses inqualifiables complaisances pour les
alphonstistes, la défaite des carlistes.

Il n'est pas douteux que la présidence de
la nouvelle Chambre législative sera offerte
à l'honorable M. Jules Grévy. Mais nous
croyons savoir que M. Grévy, obéissant à
des scrupules peut-être exagérés et se fon-
dant sur ce qu'il n'a pas voté la constitution
du 25 février, serait décidé à décliner cet
honneur.

M. le maréchal de Mac-Mahon a eu, ces
jours-ci, plusieurs entrevues avec M. le duc
de Broglie.

L'ancien chef du cabinet du 24 mai envi-
sage avec beaucoup de calme et de philoso-
phie les résultats du scrutin du 20 février.
Il se déclare partisan d'une politique correc-
tement parlementaire, se montre opposé à
toutes velléités de résistance, et ses conseils
sont empreints d'une grande modération.

Beaucoup de députés nouvellement élus
sont déjà arrivés à Paris, et un certain
nombre ont loué des appartements à Ver-
sailles.

Il y aura, dans le courant de la semaine
prochaine, plusieurs réunions de sénateurs
et de députés, groupés suivant leurs affini-
tés, chez diverses notabilités parlementaires
qui ont été de maison à Paris.

Les membres de l'union républicaine se
réuniront lundi prochain.

M. Gambetta est déjà embarrassé de son
triomphe — il faut, en effet, qu'il en tire
quelque chose pour ses partisans. Être élu
cinq fois, voir Naquet confondu, et s'enten-
dre dire par tous ses amis qu'on est le ma-
ître de la situation — c'est très-joli — mais
il va falloir agir.

Il n'est pas vraisemblable que le maréchal
de Mac-Mahon veuille livrer :

Le commandement des dix-huit corps
d'armée à dix-huit généraux républicains;

Les quatre-vingt-six préfetures à qua-
tre-vingt-six avocats ou journalistes, an-

ciens habitués du Rat mort et du Café de Ma-
drid.

Les trois cent soixante sous-préfetures
aux vétérinaires et aux pharmaciens qui ont
servi d'agents électoraux à MM. les rédac-
teurs de la République française.

Enfin toutes les places aux électeurs
qui ont bien voulu voter pour lesdits rédac-
teurs.

Et, cependant, les républicains radicaux,
intransigeants et autres, se croient légitime-
ment en droit de réclamer tout cela, de l'ob-
tenir au plus vite, et d'arracher l'adminis-
tration du pays à l'infâme réaction.

A l'heure qu'il est, tous les comman-
dements, toutes les places et tous les em-
plois sont demandés et promis quatre ou
cinq fois.

A l'heure qu'il est, tous les fonctionnaires
doivent se considérer comme mis en dispo-
nibilité par le vote du dimanche 20 février,
si le vote du dimanche 5 mars ne les met pas
à l'abri de l'invasion rouge.

Si le pays ne rend pas le 5 mars un ver-
dict qui détruise une partie du verdict qu'il
a rendu il y a cinq jours, la procédure par-
lementaire pour le renversement du mar-
échal est faite. Les docteurs du parti répu-
blicain se sont réunis et on a trouvé le
moyen d'arriver à la légalité rouge sans tirer
un coup de fusil, sans risquer sa peau, — ce
qui, par parenthèse, plaît fort à M. Gam-
betta qui, sous le rapport de l'amour de soi,
est un enragé conservateur.

On ne veut pas brusquer le maréchal, un
article de la République française insinue
même que, si le maréchal veut marcher car-
rément dans les voies nouvelles, on sera
gentil avec lui, mais cela n'est qu'un mas-
que pour gagner sans encombre le diman-
che 5 mars et essayer de tromper encore le
parti conservateur et de lui laisser toujours
croire que la meilleure manière de mainte-
nir le maréchal jusqu'en 1880, c'est de vo-
ter pour des républicains.

Le maréchal, quand on s'en sera servi,
quand, après l'avoir forcé à subir le 25 fé-
vrier, on aura abusé de son nom pour faire
élire des Assemblées républicaines, on lui

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

UNE FAMILLE PAUVRE.

(Suite.)

II.

M. RENARDEAU ET M. DURAND.

— Oui, monsieur Durand, je puis vous l'affirmer
sur ma parole d'honneur (disait l'usurier, avec qui
nous avons déjà fait connaissance, à un homme
d'une quarantaine d'années, et d'une physionomie
respectable, assis à côté de lui dans le cabaret de
la mère Jeanne), oui, ce vieux notaire Valbois est
ruiné, complètement ruiné; il ne lui reste plus
d'autre propriété que cette ferme de Lièvreumont,
où il s'est retiré avec ses enfants; et il doit plus
que cette propriété ne vaut. C'est l'intérêt que je
vous porte qui m'engage à vous parler ainsi, car,
sur ma foi, je ne lui en veux pas le moins du monde

à ce pauvre homme, quoiqu'il soit resté fier, et
qu'il m'ait traité comme un petit garçon. Je lui
ai rendu toutes sortes de services. Mais vous êtes
récemment arrivé dans notre pays, vous n'avez
fait qu'entrevoir le ressort de votre perception,
et c'est à moi, qui suis un de vos plus forts contri-
buables, à vous donner les conseils dont vous devez
avoir besoin. Je crois que ce notaire est en retard
d'une année pour le paiement de ses impôts, et
je vous engage à le serrer de près, si vous ne vou-
lez vous exposer à quelque fâcheux désagrément.

— Je vous remercie de vos bonnes intentions,
répondit M. Durand d'un air calme et digne.
Cependant, dites-moi, comment ce notaire qui,
si je ne me trompe, avait une fortune honnête,
en est venu, dans ses vieux jours, à se trouver
si mal dans ses affaires? J'ai déjà entendu parler
de lui par plusieurs personnes, et l'on s'accorde
généralement à louer son intelligence; de plus, j'ai
remarqué que son nom est prononcé avec respect;
qu'en faisant la peinture de sa situation actuelle
on en est touché, et que chacun lui garde une
profonde estime.

— Ah! oui, reprit M. Renardeau, quelques gens
auxquels il aura serré la main, et dont il aura
rédigé le contrat de mariage. Le fait est, voyez-
vous, que cet homme s'est laissé aller à toutes les
folies imaginables. Il avait un peu de bien et
une place dont les revenus eussent suffi pour lui

assurer, à lui et à sa famille, une honnête exis-
tence. Mais M. Valbois voulait trancher du grand
seigneur, monsieur tenait table ouverte pour tous
les habitants du voisinage et tous les passants affa-
més qui lui apportaient une lettre de recomman-
dation. On faisait des offrandes à l'église, des au-
mônes aux pauvres. On souscrivait tantôt pour
un monument national, tantôt pour une nouvelle
édition de quelque gros livre; car M. Valbois
aimait aussi les livres, et il voulait avoir, disait-il,
une bibliothèque pour ses enfants, et des collec-
tions de minéraux et un jardin botanique; et que
sais-je, moi? un tas de choses aussi inutiles que
ruineuses: tant il y a qu'un tel train de vie ne
pouvait durer longtemps. Puis, pour comble de
misère, il avait un mauvais sujet de fils qui,
après avoir achevé ses études de collège, ne
se sentant de goût pour rien, ni pour la mé-
decine, ni pour le droit, s'est engagé un beau
matin, à Besançon, dans un régiment d'artillerie.
Le père l'a racheté, et cela lui a coûté gros. Le
fils, après avoir passé six semaines dans l'étude
de son père, où il n'était pas en état de copier
proprement un acte de vente, s'est engagé de
nouveau, et il a fallu lui envoyer de l'argent;
enfin, ce qui a achevé le pauvre homme, c'est
une faillite, une mauvaise affaire dans laquelle il
s'était jeté tête baissée, le plus naïvement du monde,
et dont il est sorti plus naïvement encore.

Pendant que M. Renardeau parlait ainsi, la
cabaretière était entrée plusieurs fois dans la cham-
bre; elle s'arrêtait devant l'usurier, et elle le fixait
en entr'ouvrant les lèvres, avec l'intention mani-
feste de prendre la parole; mais lui ne voyait rien
et continuait son récit.

A ce mot de faillite, Jeanne sortit, puis revint
poussant par les épaules son mari qui hésitait, et
faisait mine de vouloir retourner en arrière :

— Allons! allons! lui disait-elle à voix basse,
un peu de courage; tu vois bien que c'est une
honte, et qu'il faut raconter les choses comme
elles sont.

— Qu'est-ce donc? s'écria d'un ton aigri M.
Renardeau, interrompu dans son récit par ces pa-
roles. Ne peut-on plus, mère Jeanne, venir boire
tranquillement une bouteille chez vous, et causer
sans être dérangé?

— Pardon, monsieur, dit Jeanne en s'adressant
au percepteur, et en traînant près de lui le caba-
retier; c'est que nous connaissons bien aussi la
famille de M. Valbois; et comme il me semble
que vous désirez avoir des renseignements sur
elle, voilà mon mari qui pourra vous dire au juste
ce qu'il en est.

— Au diable la méchante commère! murmura
entre ses dents l'usurier en jetant sur elle un re-
gard de colère.

— Jeanne, dit le percepteur, apportez un verre

signifiera son congé, et sans sommation préalable.

Voilà la procédure de déchéance; elle est toute trouvée.

Un moment, M. Thiers, cet artiste en révolution, avait rêvé de rentrer dans la place d'où il avait été évincé par le 24 mai; mais M. Gambetta n'a plus le temps d'attendre: il est pressé d'entrer en jouissance, et si la présidence de M. Thiers, âgé de 79 ans, lui semble déjà trop longue, vous devez penser si 1880 doit lui paraître un terme éloigné.

Cependant, on peut encore déjouer les projets de M. Gambetta, et c'est à cela qu'il faut tout d'abord s'attacher.

D'après les calculs qui paraissent les plus exacts, sur les 436 députés élus, 130 à 140, dont 80 bonapartistes, sont dévoués au Président.

Les 20 membres du centre gauche voteront contre Gambetta s'ils ont chance de sauver leurs peaux, c'est donc 150 à 160 voix acquises au maréchal; il peut en retrouver 70 dans le ballottage, si les électeurs conservateurs sont bien décidés, cela donne 220 à 230 voix au maréchal.

Ce n'est pas la majorité, mais c'est le noyau d'une majorité de résistance.

Parmi les républicains, il y a un tas de vaniteux, d'ambitieux, plus poltrons encore qu'ils ne sont méchants, et qui lâcheront le sire de Gambetta au premier détour, dès qu'ils verront que la révolution politique n'est que le prélude d'une révolution radicale sociale. (Journal de la Vienne.)

On dit que, après le succès de M. Gambetta dans quatre circonscriptions et son succès médiocre à Paris, M. Thiers est décidé à opter pour le Sénat. Dans la Chambre des députés, il ne peut jouer qu'un rôle secondaire, tandis que, au Sénat, il peut devenir le modérateur des républicains. M. Gambetta sera, à l'Assemblée législative, le chef du centre: la gauche se composera des intransigeants, la droite des bonapartistes. Les monarchistes, légitimistes, orléanistes, constitutionnels, iront tantôt au centre, tantôt à la droite.

#### Les premiers effets des élections.

D'abord, 1 fr. 50 de baisse sur le 5 0/0; 1 fr. 50 sur le 3 0/0; valeurs françaises invendables; valeurs étrangères très-recherchées. Dans un autre ordre d'idées, tous les magasins vides d'acheteurs. Au Bon Marché, où d'ordinaire on se porte en foule, les commis ont tout le temps de lire les journaux. Dans un autre ordre d'idées encore, les conscripts, entre chaque couplet de la Marseillaise et du Chant du Départ, hurlent: Vive la République! et Vive la Commune!

Rue Richelieu, ils se sont rués sur les sergents de ville en les insultant et en les bousculant; enfin, l'autre matin, à onze heures, un omnibus traversait la place de la Concorde ayant sur l'impériale des conscripts portant un drapeau rouge, et les gardiens de la paix, quelques instants après, appor-

taient au poste du ministère de la marine un autre drapeau de la même couleur, qu'ils venaient d'arracher des mains d'une bande de voyous.

#### La ruine de la République.

Voici en quels termes le Standard — un des organes les plus autorisés et les plus estimés de l'Angleterre — apprécie les élections de dimanche:

« Les radicaux ont conquis tant de sièges que le résultat des ballottages, quel qu'il soit, ne peut plus leur enlever la majorité à la Chambre. D'un autre côté, les bonapartistes ont conquis à peu près, dit-on, 90 sièges et ont seuls fait bonne figure en face des républicains. Il est donc clair que le bonapartisme est très-fort en France; il est certain que la plupart des forces qui l'ont ardemment combattu sont violemment opposées à une République radicale. Qui peut dès lors prévoir l'avenir de la France, ou affirmer avec confiance que ce vote républicain écrasant ne soit pas la ruine de la République? »

Moins passionné que nous, désintéressé, et par conséquent clairvoyant, le journal anglais prévoit l'avenir, et peut être dans le vrai.

Nous empruntons au Gaulois la traduction d'une correspondance parisienne du Daily Telegraph. La voici:

« La défaite sans précédent que vient de subir le cabinet donne un intérêt sérieux aux réflexions exprimées à cet égard par l'un des plus proches conseillers du maréchal de Mac-Mahon.

« Comme je lui demandais tout d'abord ce qu'il y avait de vrai dans la nouvelle de la démission de M. Buffet et dans celle d'un cabinet nouveau formé par M. Dufaure, il m'a répondu:

« Il est très-vrai que M. Buffet a donné sa démission, mais il est inexact que le Président ait mandé M. Dufaure ou qui que ce soit pour former un nouveau ministère. Le maréchal est homme de prudence, et il ne prend pas une décision sur un aussi grave sujet avec la prestesse d'un journaliste parisien. Désireux de prendre son temps, de regarder autour de lui, de calculer à loisir le nombre de ses adversaires radicaux, il a catégoriquement refusé d'accepter la démission de M. Buffet; il est allé plus loin: il a insisté auprès du ministre de l'intérieur pour que fût ajourné le remaniement du cabinet, jusqu'à ce qu'une sérieuse majorité de députés siégeant à Versailles ait fait échec à M. Buffet.

« A cette question: « Que pense le maréchal de la situation politique? » mon interlocuteur a répondu:

« — Le maréchal et son entourage pensent sincèrement que les élections de dimanche sont désastreuses pour la paix et la prospérité de la France... La République, qu'on commençait à considérer comme un terrain neutre sur lequel les hommes de tous les partis pouvaient discuter les intérêts du

pays, est devenue maintenant un champ de bataille sur lequel l'armée numériquement supérieure des radicaux tentera d'imposer à la minorité de conservateurs la destruction violente d'institutions séculaires et bien-faisantes.

« La majorité, ce n'est point exagérer que de le dire, est aux radicaux. Le centre gauche, qui formait le groupe prédominant de l'Assemblée précédente, est réduit à une douzaine d'amis de M. Thiers. M. Thiers lui-même, qui poussait les républicains modérés au pouvoir, qui était le premier président de la République nouvelle, a été emporté dans la tourmente qu'il avait suscitée. On le compte comme un zéro, et le besoin de voir figurer son nom parmi ceux des républicains lui a seul assuré le siège qu'il a maintenant à l'Assemblée législative. Élu par vingt-six départements après la guerre, il est aujourd'hui éclipsé par la victoire de M. Gambetta dans quatre départements; le nouveau chef du parti républicain est également appuyé sur une majorité d'hommes ayant des opinions plus radicales encore que les siennes. Il est logique de penser que, s'il ne demande pas les mesures extrêmes promises à leurs électeurs par ses amis radicaux, il aura le même sort que M. Thiers et sera remplacé par un champion moins prudent.

« La République sera conservatrice ou elle ne sera pas, » disait M. Thiers dans le mémorable discours qui fut comme son testament politique. Le maréchal est convaincu de cette vérité, et il a dit lui-même mainte et mainte fois qu'il ne gouvernerait qu'avec un cabinet conservateur.

« Le maréchal a deux choses à faire: »  
« Ou résigner ses pouvoirs,  
« Ou gouverner avec un cabinet pris dans la minorité ou tout-à-fait en dehors de l'Assemblée.

« Il est probable qu'il ne prendra pas la première route, parce qu'il a répété, avant ces événements, que la France, inquiète, pouvait s'en reposer sur lui et qu'il ne s'en irait qu'au terme de son mandat.

« La seconde route paraît être celle qu'il est résolu à suivre et déjà, comme je vous l'ai dit, il n'a pas cru devoir se séparer des hommes qui ont assumé avec lui sa lourde tâche. Le maréchal est persuadé que, s'il n'agit de la sorte, les excès forcément commis par les radicaux mèneront aux bonapartistes, qui forment le seul parti aujourd'hui pratique de l'opposition à la République, et qu'un coup d'Etat pourrait se faire au profit de la restauration impériale.

« C'est cette éventualité qui confirme le maréchal dans sa ferme résolution de se maintenir à la présidence de la République, et c'est pour cette raison qu'il refusera de céder quoi que ce soit de son pouvoir aux amis de M. Gambetta. Ce qui confirme encore le maréchal dans cette même résolution, c'est qu'il compte sur l'instinct de conservation que les récentes élections auront développé chez les sénateurs inamovibles.

« Ce sont eux, a dit en terminant le même interlocuteur, qui formeront la vraie majorité dans le Sénat, et l'addition d'une

vingtaine de voix à cette majorité de la Chambre haute suffira pour neutraliser complètement l'action de la Chambre des députés. »

Cette note sur nos élections n'est pas bien gaie; elle se rapproche de celle du Standard.

Le Gaulois prétend que M. Gambetta aurait écrit une lettre au maréchal pour le rassurer sur le danger créé par les élections du 20 février.

Nous ne savons ce qu'il y a de vrai dans cette nouvelle; en tout cas, elle est fort amusante: Gambetta écrivant au maréchal pour le rassurer, ressemble fort à un cuisinier qui chercherait à persuader à de malheureux poulets qu'on garde dans une épinette qu'ils ne seront pas mangés.

Un membre du conseil municipal de Paris, élu dimanche dernier, est parti pour la Belgique, lundi matin. Il se trouvait avant-hier à Bruxelles avec Rochefort.

Il paraît certain que M. Victor Hugo, dans les premières séances du Sénat, formulera une proposition d'amnistie. On ajoute que la Chambre des députés, dans une des premières séances, quelques membres du parti radical doivent déposer une proposition relative à la levée immédiate de l'état de siège et à l'abrogation de la loi sur l'enseignement supérieur. Des démarches ont été faites auprès de M. Gambetta pour prendre l'initiative de la proposition d'amnistie, mais M. Gambetta n'a pas encore fait connaître sa résolution à cet égard.

#### Etranger.

##### TURQUIE.

Il ne faut pas que nos préoccupations sérieuses nous fassent perdre de vue les événements très-prochains et très-graves qui se préparent au dehors. Vous avez vu que le gouvernement Moldo-Valaque a fait voter des subsides de guerre et appelle sous les armes tous les hommes de 20 à 50 ans. Une lettre de Bucharest me fait connaître que le gouvernement Moldo-Valaque vient d'acheter 48 canons Krupp qu'il faut ajouter à d'autres de 48 autres des années précédentes; de plus, il va distribuer 42 grands cordons de l'ordre de Charles I, des grands officiers commandeurs, officiers et chevaliers, en conséquence, battre monnaie à l'effigie de Charles I, et si les Turcs ne sont contents, refuser le tribut au mois de mars; et si, après cela, les Turcs ne sont pas encore contents, se déclarer indépendant; et si cela ne les contente pas non plus, l'armée moldo-valaque passera le Danube à la tête de plusieurs centaines de mille Russes. Quant à ce qu'il en sera de la principauté après cela, Dieu

à votre mari, il s'assiera là près de nous, et causera plus à son aise en trinquant, selon la coutume du pays, avec nous.

Le cabaretier s'assit au bout de la table, du côté du percepteur, n'osant regarder M. Renardeau, et roulant son bonnet de coton entre ses mains, comme pour se donner une contenance.

M. Durand lui versa à boire. L'honnête et timide cabaretier vida son verre d'un seul trait; puis tout-à-coup, levant la tête avec une mâle fermeté:

— Oui, monsieur, dit-il au percepteur, nous avons beaucoup connu M. Valbois; nous avons été pendant près de douze ans, ma femme et moi, à son service, et jamais, je puis vous l'affirmer, on ne vit un plus brave homme, ni une meilleure famille. Il était riche, c'est-à-dire qu'il avait ce qui constitue une assez belle fortune dans nos montagnes, environ cent mille francs de bon bien au soleil. La maison que vous voyez là en face, et qui appartient aujourd'hui à M. Renardeau, était à lui, et le grand pré des Moulins, qui a été acheté aussi par M. Renardeau, et un chalet du côté de Larmon. Avec le revenu de ses domaines et ceux de sa place, il avait certainement de quoi vivre très-largement. Mais pas un malheureux n'implorait en vain son secours, et pas un accident n'arrivait dans le pays sans qu'il voulût y porter remède. — Joseph, me disait-il, il y a eu hier un incendie aux Élais; les pauvres gens qui en

ont été victimes n'ont sans doute ni pain ni vêtements; il faudra leur porter cet argent pour qu'ils achètent ce dont ils ont besoin; tu n'en parleras pas à ma femme qui peut-être me gronderait. — Je m'en allais avec son aumône, et je trouvais sur la porte la bonne et vénérable madame Valbois, occupée à rassembler des vêtements et du linge. — Joseph, me disait-elle, il y a eu hier un incendie aux Élais; portez ceci aux pauvres gens qui doivent être bien dénués de tout; demandez-leur s'ils ont encore besoin de quelque autre chose, et n'en parlez pas à mon mari. Et une autre fois: — Joseph, le fermier de Spey a perdu une de ses vaches; c'est un brave homme qui mérite qu'on vienne à son secours; il m'a prié de lui prêter cent francs; tu vas les lui remettre, et tu lui diras qu'il ne me les rendra que quand il pourra le faire sans se gêner. — Un instant après, madame Valbois venait à moi, et me disait: — Joseph, la petite fille de notre brave voisin Guillaumot n'a point de robe pour faire sa première communion, vous lui porterez celle-ci et un petit bonnet que je viens de finir. — Le soir même ou le lendemain, toutes ces charitables cachoteries se découvraient; ceux qui avaient reçu le secours de monsieur venaient remercier madame, et ceux qui voulaient rendre grâce à madame rencontraient par hasard monsieur. Le soir, à souper, M. Valbois disait en riant à sa femme: — Ah! ah! madame la sour-

noise, je sais encore un de vos traits; vous avez donc envoyé du linge aux Élais? — Oui, répondait madame Valbois d'un petit air innocent; je crois que c'était le jour où vous faisiez remettre cent francs au fermier de Spey. — Et les deux bons époux se serraient la main avec tendresse; et c'était une touchante chose à voir. Ah! que j'en ai vu de ces pauvres gens qui me remerciaient les larmes aux yeux, qui bénissaient le nom de mon excellent maître, et qui aujourd'hui ne se souviennent plus de lui!

— Allons! s'écria M. Renardeau en se levant avec impatience, vous nous faites-là des histoires qui ne finiront pas. La bouteille est vide, et je propose à M. Durand de venir terminer la soirée chez moi.

— Tout à l'heure, s'écria le percepteur, qui prenait un vif intérêt au récit du fidèle Joseph. Assseyez-vous encore un instant; et vous, mon brave homme, continuez.

M. Renardeau s'assit d'un air mécontent en se tournant vers la fenêtre, comme si les paroles du cabaretier ne valaient pas la peine d'être écoutées.

Joseph, qui, en voyant l'usurier se lever, avait fait aussi un mouvement pour s'éloigner, reprit sa place et continua.

— Tant de dons répandus de côté et d'autre, tant d'écus prêtés à des gens qui ne les rendaient pas, et les charités faites chaque jour à tous les

mendians, formaient au bout de l'année une somme; puis la pension de M. Louis au collège de Besançon, puis ensuite celle de M. Georges, puis le généreux notaire ne touchait pas la moitié des émoluments que devaient lui rapporter sa place. Ceux qui n'avaient pas les moyens de payer un acte ne le payaient pas, et j'en connais bon nombre qui auraient bien pu mettre sans se gêner leurs louis sur la table, mais qui criaient misère, et M. Valbois leur disait: — Allez, allez, ne vous inquiétez pas de ce qui m'est dû. Nous retrouverons cela une autre fois. — Et il ne retrouvait rien. Tant il y a que, se trouvant lui-même embarrassé, il fut d'abord obligé d'emprunter, ensuite de vendre quelques petits coins de terre, et d'en vendre encore pour racheter du service militaire M. Louis, qu'il espérait garder près de lui. Mais le jeune homme, ah! un beau et brave jeune homme, monsieur, voulait à toute force marcher sous le drapeau. Il essaya de rester ici, et il ne put y tenir. On faisait la guerre en Allemagne; il y alla, et l'on voit tout de même qu'il était né pour être soldat, car, à une bataille dont je ne me rappelle pas le nom, mais enfin une grande bataille de l'empereur, il fut nommé officier et décoré de la légion d'honneur.

(La suite au prochain numéro.)

seul peut le savoir, à moins qu'il n'en ait informé les princes de Bismark et Gortschakoff.

#### ESPAGNE.

Madrid, 23 février.

La Gaceta de Madrid dit qu'un conseil de généraux qui a eu lieu sous la présidence du roi, a décidé d'attaquer, de tous les côtés à la fois, les carlistes réfugiés à Alsasua, aux environs de la ligne du chemin de fer du Nord.

Le général Primo de Rivera marche sur Zumarraga.

Les fortifications élevées par les carlistes dans les environs d'Estella ont été détruites.

L'Agence Havas, qui annonçait ces jours-ci que don Carlos avait quitté l'Espagne et que Lizarraga avait passé en France, dit aujourd'hui qu'ils sont encore au feu.

Madrid, 24 février.

Don Carlos et Lizarraga, avec 24,000 hommes, sans vivres ni canons, se sont retirés dans les Amescuas. On pense qu'ils cherchent à gagner les Aldudes afin de se réfugier en France. Plusieurs divisions de l'armée libérale marchent contre eux.

On peut voir maintenant que nous avons raison d'accueillir avec méfiance ces dépêches de l'Agence Havas. Cette dernière n'est peut-être pas plus vraie que les autres.

Nous lisons également dans une correspondance carliste :

« La lutte est acharnée, mais tout n'est pas désespéré, il s'en faut de beaucoup. Ce qui est agaçant, ce sont vos journaux, qui exagèrent tout. Estella s'est rendue, mais on ne vous dit pas que nous avons repris tout le Baztan.

« Vera s'est rendue, mais grâce à ce que Martinez Campos a passé et repassé vingt fois sur le territoire français, d'où il a attaqué nos forces.

« Il a même campé le 9 en plein midi près de Sare, sur le territoire français. Le duc Decazes le niera, mais ceci tout le monde l'a vu.

#### ALLEMAGNE.

La Gazette d'Augsbourg nous annonce que la lettre pastorale de l'évêque de Strasbourg a été saisie par ordre du gouvernement prussien, à cause du passage relatif au Kulturkampf et aux écoles mixtes.

C'est la mise en pratique du nouvel article du code pénal que M. de Bismark est parvenu à faire passer en seconde lecture, en disant qu'il en avait besoin pour « museler la prêtraille ».

Les journaux démocratiques et socialistes allemands publient la déclaration suivante :

#### DECLARATION.

Le prince de Bismark s'est plu à lancer, dans la séance du Reichstag du 9 février, les plus violentes attaques et les plus graves offenses contre le parti socialiste et ses représentants, ainsi que contre les ouvriers allemands en général.

Le plus simple sentiment de justice aurait exigé que l'on permit aux personnes ainsi attaquées de réfuter convenablement toutes ces imputations.

Le droit de la défense, accordé au plus vulgaire assassin, a été nié aux sous-signés, dont deux avaient demandé la parole. M. Valentin ayant demandé que l'on nous coupât la parole au moyen de la clôture.

Le règlement du Reichstag nous laisse désarmés en présence de cette situation. Aussi protestons-nous contre cet acte inouï de violence, dont la majorité s'est rendue coupable, et nous livrons sa conduite au jugement de l'opinion publique.

Berlin, 10 février 1876.

Les députés socialistes présents :

BEBEL, GEIB, HASSELMANN, LIEBENECHT, MOTTELER, REIMER, VAHLTEICH.

#### Chronique Locale et de l'Ouest.

Mercredi soir, MM. Fleury et Boutin, aubergistes à Bournan, commune de Bagneux, relevaient devant leur porte, à la bifurcation des routes de Doué et de Montreuil-Bellay, un homme ayant la figure ensanglantée et sans connaissance. Ils lui donnè-

rent les premiers secours et le ramenèrent à l'hospice de Saumur. Là seulement il reprit l'usage de la parole et put expliquer ce qui était arrivé.

Il se nomme Levoix, est âgé de 55 ans, et est domestique chez M<sup>me</sup> veuve Grolet, aubergiste à Doué. Cet homme conduisait une charrette, quand, à Bournan, il a été atteint par un cabriolet qui contenait deux individus restés inconnus. En passant auprès de lui, ce cabriolet le heurta et le renversa si malheureusement que la roue de sa charrette lui passa sur le côté droit du corps, fractura l'épaule et lui fit de larges plaies à l'oreille et à la tête.

Il perdit connaissance et ne put donner de renseignements sur la direction que prit le cabriolet.

Il est à désirer que les recherches de la gendarmerie ne restent pas infructueuses, et que l'on découvre ceux qui sont assez dénaturés pour ne pas porter secours à un malheureux dont ils ont compromis l'existence par imprudence.

Levoix est aujourd'hui hors de danger, mais il est à craindre qu'il ne reste infirme.

D'après les instructions du ministre de la guerre, c'est le 8 mars prochain que commenceront la révision et le classement des chevaux et mulets susceptibles d'être réquisitionnés en 1876 pour le service de l'armée.

Voici quelle sera la marche adoptée :

Des commissions spéciales nommées ad hoc par les généraux commandant les divisions militaires passeront dans chaque commune. Les propriétaires, prévenus quelque temps à l'avance de leur arrivée, présenteront leurs chevaux et juments de six ans, leurs mules et mulets de quatre ans, qui seront inscrits et classés en six catégories, suivant leur taille et leur conformation.

Les animaux ainsi classés ne devront faire l'objet d'aucune estimation. La catégorie même à laquelle ils appartiennent servira de base au règlement d'indemnités allouées en cas de réquisition.

Remarquons, en terminant, que les propriétaires qui négligeraient de déclarer leurs chevaux et mulets s'exposeraient à une amende variant de 50 à 1,000 francs, et de plus à l'inscription d'office de leurs animaux parmi ceux susceptibles d'être réquisitionnés dans le courant même de l'année.

Tel est le résumé des instructions adressées à tous les généraux, préfets et intendants militaires.

C'est le 6 mars et non pas le 15, comme on l'a dit à tort, qu'expire le dernier délai accordé pour les inscriptions des intéressés sur les contrôles de la réserve de l'armée active et de l'armée territoriale.

Nous croyons devoir rappeler à ce propos que le défaut de déclaration sera puni d'une amende de 46 à 200 francs et d'un emprisonnement de quinze jours à trois mois. En outre, il pourra être fait application à l'inculpé de l'article 463 du Code pénal.

En présence de ces dispositions, qui, nous croyons pouvoir le dire, seront rigoureusement appliquées, on ne saurait trop recommander aux retardataires de profiter des dix derniers jours qui leur sont accordés pour se mettre en règle.

M. Loth, capitaine au 5<sup>e</sup> régiment de chasseurs, est nommé chef d'escadrons au 10<sup>e</sup> régiment de cuirassiers, en garnison à Angers.

Hauteur de la Loire, aujourd'hui samedi, à midi : 2<sup>m</sup> 80.

M. Guibourg, candidat de l'arrondissement de Segré, se désiste dans la lettre suivante qu'il a adressée aux électeurs de cet arrondissement :

« Messieurs,

« Dimanche dernier, quatre candidats se présentaient à vos suffrages et chacun de vous a pu, sans compromettre le résultat final de la lutte, ne tenir compte que de ses préférences et donner son vote au candidat de son choix.

« La situation ne sera plus la même le 5 mars ; cette fois le débat se concentrera forcément entre les deux candidats qui ont obtenu le plus de voix au premier scrutin, M. Léonce de Terves et M. Janvier de la Motte.

« J'ose vous prier, messieurs, de ne pas

vous abstenir, sous prétexte que vous ne pouvez plus voter pour le candidat de vos préférences ; il vous reste à choisir entre celui qui, sur plus d'un point essentiel, est d'accord avec vous et celui dont tout vous sépare. Je suis donc convaincu que, pas plus que moi, vous n'hésitez à vous prononcer pour M. de Terves contre M. Janvier de la Motte.

« Lorsque M. de Terves comparera le chiffre de voix obtenu par lui au premier et au deuxième tour de scrutin, il comprendra avec quelle patriotique abnégation et quelle modération politique vous lui aurez apporté votre concours et vous serez en droit d'espérer qu'il en tiendra compte dans l'exercice de son mandat.

« Pour moi, messieurs, je vous remercie des 2,783 suffrages que vous m'avez fait l'honneur de réunir sur mon nom, et je vous prie d'agréer l'expression des sentiments les plus distingués de votre dévoué,

Ernest GUIBOURG,

Conseiller général.

On lit dans l'Union bretonne, de Nantes : Un fait qui démontre le soin avec lequel ont été dressées les listes électorales de notre ville.

Le nom de M. Lechat, maire de Nantes, n'y figure pas.

Dimanche, M. Lechat n'a pu voter, à cause de ce défaut d'inscription.

Nous croyons être utile aux commerçants qui font usage des timbres mobiles pour leurs traites ou billets en leur rappelant qu'aux termes de la loi ces timbres mobiles doivent être apposés à droite des valeurs, au recto, et à côté de la signature.

Les valeurs dont le timbre est collé à gauche sont refusées par la Banque et peuvent donner lieu à l'application de l'amende.

Le nommé Pierre Vazereau, âgé de 79 ans, propriétaire à Cinais, canton de Chinon, a été assassiné par un individu qui, après l'avoir renversé, lui a comprimé la respiration et lui a frappé la poitrine à coups de pied.

Le genre de la victime, le nommé Maxime Marin, charpentier de moulins, inculpé de ce crime, oppose, dit-on, des dénégations à l'accusation portée contre lui.

Quinze jours auparavant, son beau-père avait fait son testament en sa faveur.

Sa femme est morte il y a environ six semaines. Si nos renseignements sont exacts, la justice, voulant rechercher les causes de la mort, aurait ordonné l'exhumation.

CHATELLERAULT. — Un ouvrier de la manufacture a été, lundi, victime d'un triste accident.

Vers trois heures de l'après-midi, Louis Texier, jardinier à la manufacture, avait, à l'aide d'un bateau, passé M. Jeannel, capitaine d'artillerie, attaché à la manufacture, de l'autre côté de la Vienne.

A son retour, il voulut ramener deux bateaux, amarrés l'un à l'autre à l'aide de cordes ; mais, arrivé au milieu de la rivière, à soixante mètres environ au-dessus du barrage, le courant était si rapide qu'il crut utile, pour éviter un malheur, de couper la corde qui retenait le bateau à la remorque.

Malheureusement le courant l'emmena sur le barrage et il fut précipité dans l'eau où il disparut.

Des ouvriers de la manufacture, témoins de l'accident, s'empressèrent pour lui porter secours ; mais toutes les recherches ont été jusqu'à ce jour infructueuses, et son corps n'a pu être retrouvé. Les deux bateaux se sont brisés dans leur chute, et les épaves de ce terrible accident sont là pour attester que le malheureux qui montait l'un des deux bateaux est resté enseveli sous les eaux.

Louis Texier était âgé de 46 ans.

#### Théâtre de Saumur.

Encore sous le charme de l'excellente représentation des Danicheff, qui réunissait mardi soir une foule extraordinaire ; après avoir applaudi, et la pièce remplie de si nobles sentiments, et les artistes de talent chargés des principaux rôles, le public saumurois est maintenant convié à une autre brillante soirée qui sera donnée demain dimanche par la troupe de M. Marck.

Le spectacle se compose de l'un des plus beaux opéras-comiques d'Auber, — l'Am-

bassadrice, — qui n'a pas été joué à Saumur depuis une époque très-éloignée, et du Maître de chapelle, ce bijou musical que l'on ne se lasse jamais d'entendre.

M. Diepdalle, l'artiste sympathique qui représente si parfaitement le personnage de Barnabé, maître de chapelle, se fera également entendre dans l'Am bassadrice, où il tient le rôle du duc de Valberg. A côté de notre baryton, nous applaudirons aussi M. Descamps, M<sup>lle</sup> Papin, M. Degrave et M<sup>lle</sup> Mascart.

Comme on le voit, cette représentation promet d'être charmante. C'est aussi une occasion qui s'offre au public dilettante et à tous les amateurs de spectacle de passer très-agréablement la soirée du dimanche gras.

#### Faits divers.

Pendant l'année 1875, les boucheries chevalines ont livré à la consommation, à Paris, 6,865 chevaux, ânes ou mulets, qui ont donné 1,249,490 kil. de viande.

Un fait rare s'est produit à Bruges, au tirage au sort pour la milice.

Des jumeaux, les nommés Alphonse Mouraux, orfèvre, et David Mouraux, passementier, se suivaient sur la liste. Alphonse tira le numéro 468 et David le numéro 469.

#### Dernières Nouvelles.

Il se confirme que le portefeuille de l'intérieur sera offert à M. Casimir Périer.

M. Charles Abbattucci qui a été battu, le 20 février, dans l'arrondissement de Sartène (Corse), par son concurrent républicain, M. le docteur Bartoli, va se présenter dans l'arrondissement de Bastia, où le siège de député sera rendu vacant par l'option de M. Rouher pour Riom.

Hendaye, 25 février.

On signale du côté de Valcarlos un mouvement de onze bataillons carlistes se dirigeant probablement vers l'Aragon, sous le commandement de Lizarraga ; d'autres forces semblent suivre même direction.

Pour les articles non signés : P. GONZ.

#### Bulletin Financier.

Paris, 25 février.

Nous disions hier, avec tous les ménagements de langage possible, mais nous disions que le mal-dont souffrait le marché était en partie politique, en partie financier ; l'événement nous donne raison. Depuis quarante-huit heures nous avons une baisse déterminée tout ensemble par les ventes des banquiers politiques et par l'exécution à laquelle il a fallu recourir contre certain spéculateur.

Le spéculateur en question était acheteur, dit-on, de 6,000,000 de rentes 5 0/0. L'exagération est évidente. Il n'importe : le personnage n'eût-il eu que 2,000,000 de rentes sur les bras, que cela représente un poids en disproportion avec ses forces et particulièrement avec la notion qu'il possède du devoir.

On l'a donc exécuté. Son exécution n'a pu s'accomplir ni en une heure, ni en une seule bourse.

On la dit terminée. Tant mieux. Il nous sera permis dès lors de compter sur une reprise des affaires. Nous pourrions peut-être oublier le spectacle qu'il nous a été donné, hélas ! de contempler aujourd'hui. Nous oublierions jusqu'au moment où M. le ministre des finances, pour alléger les charges écrasantes qui pèsent sur le pays, étudiera les conditions auxquelles pourrait s'accomplir la conversion du 5 0/0. A ce même moment, le 5 0/0 est ravalé au misérable cours de 102,20.

Passons. Tout est bien qui finit bien. La Bourse, ces jours-ci, après avoir débuté misérablement, finit honorablement. Le 3 0/0 est parti de 65,20 pour arriver à 65,90, et le 5 0/0, après s'être piteusement annoncé à 102,20, a pu au dernier coup de cloche coter 102,97.

